

ont été effectués au cours de l'été 1929 entre le poste à ondes dirigées de la Canadian Marconi Co., à Drummondville, Qué., et le poste du ministère des Postes d'Angleterre, à Rugby. Des négociations sont en cours entre les administrations intéressées et les compagnies exploitantes en vue d'un arrangement pour l'établissement d'un tel service.

La branche de la radio du ministère de la Marine dépense environ \$250,000 chaque année pour la suppression de l'interférence inductive qui peut nuire aux fervents du radio. Ce service est entièrement gratuit. Plus de 100 hommes disposant de 24 voitures spécialement équipées s'occupent de ce travail. L'irradiation se fait actuellement au Canada par entreprise privée. Une commission royale fut nommée récemment pour enquêter sur la situation des postes d'irradiation et son rapport est maintenant devant le gouvernement.

#### 71.—Stations de télégraphe et téléphone sans fil fonctionnant au Canada au 31 mars 1926-1930.

Genre de station.	1926.	1927.	1928.	1929.	1930.
Stations du littoral (appartenant au gouvernement)	30	39	33	36	28
Stat. indicatrices de direction (apparten. au gouvern.)	8	8	8	11	12
Stations de navigation (appartenant au gouvern.)	28	24	33	37	44
Stations radio-phares (appartenant au gouvern.)	6	7	8	8	15
Stations radiotéléphoniques (appartenant au gouv.)	4	5	4	4	4
Stations de terre	1	14	27	27	1
Stations de navigation (commerciales)	252	272	279	295	275
Stations du littoral à rayon restreint	3	3	3	3	4
Stations commerciales publiques	9	8	7	4	47
Stations commerciales privées	59	72	77	98	138
Stations commerciales d'irradiation	55	74	84	79	81
Stations expérimentales	37	59	42	46	71
Stations expérimentales d'amateurs	482	402	532	584	610
Stations d'irradiation d'amateurs	16	23	15	12	10
Stations privées de réception	134,486	215,650	268,420	297,398	424,146 <sup>1</sup>
Ecoles de radiotéléphonie	9	9	9	5	6
Avions licenciés munis d'appareils de transmission	-	-	-	2	3
<b>Total</b>	<b>135,485</b>	<b>216,669</b>	<b>269,581</b>	<b>298,644</b>	<b>425,495</b>

<sup>1</sup> Y compris 589 licences accordées gratuitement aux aveugles.

## PARTIE XI.—TÉLÉPHONES.<sup>1</sup>

Le téléphone est quelque peu une invention canadienne, quoique son inventeur, Alexander Graham Bell, Écossais de naissance, habitait aux États-Unis lorsqu'il fit connaître son invention; d'abord venu avec son père à Brantford, Ontario, en 1870, il s'était établi par la suite à Boston. Selon son propre récit, la découverte du téléphone, tant dans son principe théorique que dans le premier essai de transmission de la parole, se fit dans la maison de son père à Tutela Heights, Brantford, en 1876, et la première conversation téléphonique à longue distance s'échangea entre Brantford et Paris, Ont., distance de huit milles, le 10 août 1876.

L'introduction du téléphone au Canada remonte à l'année 1880, date à laquelle la Compagnie de Téléphone Bell fut incorporée par une loi du Parlement. A l'origine, les brevets d'invention et les lignes téléphoniques appartenaient à la Canadian Telephone Company, filiale de la Bell Telephone Company, et absorbée par cette dernière en 1882. En 1883, le premier câble téléphonique sous-marin fut posé entre Windsor et Détroit; la compagnie Bell avait alors 4,400

<sup>1</sup> Révisé par G. S. Wrong, chef de la Division des Transports et Utilités publiques du Bureau fédéral de la Statistique, lequel publie un rapport annuel sur ce sujet.